

JANVIER-FÉVRIER 1986

68° ANNÉE — N° 757

**revue
internationale
de la
croix-rouge**



INTER ARMA CARITAS

**GENÈVE
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
FONDÉ EN 1863**

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- M. ALEXANDRE HAY, avocat, ancien directeur général de la Banque nationale suisse, *président* (membre depuis 1975)
- M^{me} DENISE BINDSCHIEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, juge à la Cour européenne des droits de l'homme, *vice-présidente* (1967)
- MM. MAURICE AUBERT, docteur en droit, *vice-président* (1979)
- JACQUES F. DE ROUGEMONT, docteur en médecine (1967)
- ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)
- HENRY HUGUENIN, banquier (1974)
- RICHARD PESTALOZZI, docteur en droit, ancien vice-président du CICR (1977)
- ATHOS GALLINO, docteur en médecine, maire de Bellinzone (1977)
- ROBERT KOHLER, docteur ès sciences économiques (1977)
- RUDOLF JÄCKLI, docteur ès sciences (1979)
- DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961-1973; 1980)
- HANS HAUG, docteur en droit, professeur à l'École des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, ancien président de la Croix-Rouge suisse (1983)
- PETER ARBENZ, licencié ès sciences politiques, conseiller municipal de Winterthour (1983)
- PIERRE KELLER, docteur en philosophie en relations internationales (YALE), banquier (1984)
- RAYMOND R. PROBST, docteur en droit, ancien ambassadeur de Suisse, ancien secrétaire d'Etat au Département fédéral des Affaires étrangères à Berne (1984)
- ODILO GUNTERN, docteur en droit, ancien député au Conseil des Etats (1985)
- ANDRÉ GHELFI, secrétaire central et vice-président de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie (1985)

CONSEIL EXÉCUTIF

- M. ALEXANDRE HAY, *président*
M. MAURICE AUBERT
M. RICHARD PESTALOZZI
M. ATHOS GALLINO
M. RUDOLF JÄCKLI
M. PIERRE KELLER

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est, avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les 137 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reconnues, l'une des trois composantes de la Croix-Rouge internationale.

Institution humanitaire indépendante, le CICR est l'organe fondateur de la Croix-Rouge. Intermédiaire neutre en cas de conflits armés et de troubles, il s'efforce d'assurer, de sa propre initiative ou en se fondant sur les Conventions de Genève, protection et assistance aux victimes des guerres internationales et civiles, des troubles et tensions internes, apportant ainsi sa contribution à la paix dans le monde.

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

ISSN 0035-3361

SOMMAIRE

JANVIER-FÉVRIER 1986 — N° 757

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

IV ^e session de l'Assemblée générale de la Ligue Conseil des Délégués 1985	3 9
Résolution et Décisions du Conseil des Délé- gués 1985	11
André Durand : L'évolution de l'idée de paix dans la pensée d'Henry Dunant	16

Missions du président du CICR	52
Mission en Espagne d'un membre du CICR .	53
Un délégué du CICR trouve la mort en Angola	54
Adhésion de la République fédérale islamique des Comores aux Conventions de Genève et aux Protocoles.	54
Le Saint-Siège ratifie les Protocoles	55
Déclaration du Saint-Siège	55
Adhésion de la République orientale de l'Uru- guay aux Protocoles	57
Adhésion de la République du Suriname aux Protocoles	57
<i>Activités extérieures:</i>	
Afrique — Amérique latine — Asie/Pacifique — Moyen-Orient	58

FAITS ET DOCUMENTS

Etats parties aux Conventions de Genève et aux Protocoles additionnels (31.12.1985) . .	72
--------------------------------------------------------------------------------------------	----

LIVRES ET REVUES

H. S. Levie: Protection of War Victims, Supplement	76
-----------------------------------------------------------------	----

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* est publiée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) depuis 1869. Elle a porté à l'origine le titre de «Bulletin international des Sociétés de secours aux militaires blessés», puis de «Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge».

- Organe officiel du CICR et de la Croix-Rouge internationale,
- publication spécialisée dans le droit international humanitaire et la doctrine du CICR,
- chronique des activités internationales de la Croix-Rouge, ouvrage de référence essentiellement, qui garde la mémoire des événements,

la *Revue internationale* maintient un courant d'informations et constitue le lien nécessaire entre les membres de la Croix-Rouge internationale.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* paraît, une fois tous les deux mois, en trois éditions principales:

en français: REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

en anglais: INTERNATIONAL REVIEW OF THE RED CROSS (depuis 1961)

en espagnol: REVISTA INTERNACIONAL DE LA CRUZ ROJA (depuis 1976)

Elle publie également, en allemand, un cahier d'*Extraits* des textes parus dans les éditions principales.

RÉDACTION: Michel Testuz

ADRESSE: Revue internationale de la Croix-Rouge
17, avenue de la Paix
CH - 1202 - Genève, Suisse

ABONNEMENTS: un an 30 francs suisses; le numéro 5 francs.
Extraits en allemand: un an 10 francs; le numéro 2 francs.

Compte de chèques postaux: 12 - 1767 Genève

Compte bancaire: 129.986 Société de Banque Suisse, Genève

*Seuls les textes signés par le Comité international de la Croix-Rouge
engagent la responsabilité de celui-ci.*